

Résidence d
 Territoire d
 No

Relevé de mutations survenues dans la population non-indigène au cours du mois

194

Relevé prescrit par le paragraphe 17 des instructions concernant la formation du répertoire général des contribuables et la constitution des dossiers fiscaux (R. M. 1928 page 60) et par le paragraphe 2 littéra B. de la circulaire n°24/J. du 24 août 1928 relative à l'immigration et au recensement de la population non-indigène (R. M. 1928 page 114).

ARRIVÉES

Nom et prénoms	Profession cas échéant: indiquer le nom de l'employeur	Etat-civil pour les mariés indiquer par oui ou par non, si l'épouse résidé en Afrique	Nombre d'enfants a) en Europe b) en Afrique	Date de l'inscription dans le territoire	Venant de	Résidence actuelle



A Monsieur le Résident d à
 A Monsieur le Conseiller Juridique à Usumbura
 A Monsieur le Conseiller Juridique en Chef à Léopoldville-Kalina.

} biffer mention inutile

T.S.V.P.

S O R T I E S

Nom et Prénoms	Profession	Date de sortie du territoire	Résidence au moment de la radiation	Lieu où se rend l'intéressé
	<u>Kiant</u>			

A Rulengen, le 29/2/1948
L'agent préposé à la tenue du registre de la population.

